



(Fournier-Schegel)

Une « oeuvre humaine » :
des enfants heureux



(Delius)

« Des conditions de vie insupportables
pour tous ».

F

Un secteur d'arriération

COLETTE AUDRY

QUAND les féministes réclamaient au début de ce siècle le droit de vote pour les femmes, c'est-à-dire l'accès à la citoyenneté, l'égalité civique avec les hommes, leur exigence était celle de toute une catégorie défavorisée, opprimée, injustement lésée. Néanmoins, le droit de vote n'était pas une revendication spécifiquement féminine dans la mesure où d'autres catégories sociales, les jeunes de dix-huit à vingt et un ans, par exemple, ou les soldats, auraient pu également la poser.

Le droit au planning familial, lui, qui est de nos jours la grande revendication des femmes sur le plan non plus politique mais humain et social, apparaît au premier abord comme une exigence spécifiquement et strictement féminine puisque ce sont les femmes qui conçoivent, portent et mettent au monde les enfants, puisqu'elles sont le plus directement frappées par les interdictions de la loi de 1920. Et pourtant, cette conquête n'est pas l'affaire des seules femmes. Elle intéresse la société tout entière.

Le jour où l'humanité cessera de procréer au hasard, où la jeunesse cessera d'être hantée par la peur des « enfants malgré nous », il est certain que ce sont les femmes au premier chef qui se sentiront libérées. Foncièrement libérées. Car la condition première de toute liberté consiste à en avoir fini avec le souci inhérent aux besoins les plus élémentaires. Un être humain — homme ou femme — menacé de mourir de faim ne peut pas être libre. Une femme obsédée par la crainte de la grossesse ne le peut davantage. C'est pourquoi Simone de Beauvoir a écrit que « la liberté de la femme commence au ventre ». Il faut ajouter que, dans le cas des femmes, l'opinion publique a toujours eu tendance à diviniser ou, tout au moins, à moraliser, l'aveuglement de la nature en considérant celles qui cherchaient à éviter la procréation ou pour qui, simplement, la venue d'un enfant n'était pas, en toute circonstance, le plus grand bonheur possible, comme des femmes « dénaturées ». Pour finir, l'idée, assez répandue, chez les hommes, que

ces choses ne les concernent pas ou que les femmes fécondes « ne savent pas se débrouiller », achevait de persuader les femmes qu'elles étaient à tout jamais asservies à l'espèce, le poids de la réprobation sociale se superposant à celui de la nature comme pour barrer toutes les issues. C'est pourquoi, même si le planning familial ne devait bénéficier qu'aux femmes, ne libérer que les femmes, celles-ci auraient les meilleures raisons de lutter pour l'obtenir car leur lutte ne serait pas autre chose qu'une lutte pour leur dignité humaine et leur autonomie.

Mais en fait, cette lutte n'échappe pas à la loi de toute lutte qui veut qu'en se battant pour eux-mêmes, les opprimés se battent aussi pour les autres. Et, dans le cas envisagé, ces « autres » sont d'abord les êtres les plus proches et les plus chers : l'homme et les enfants.

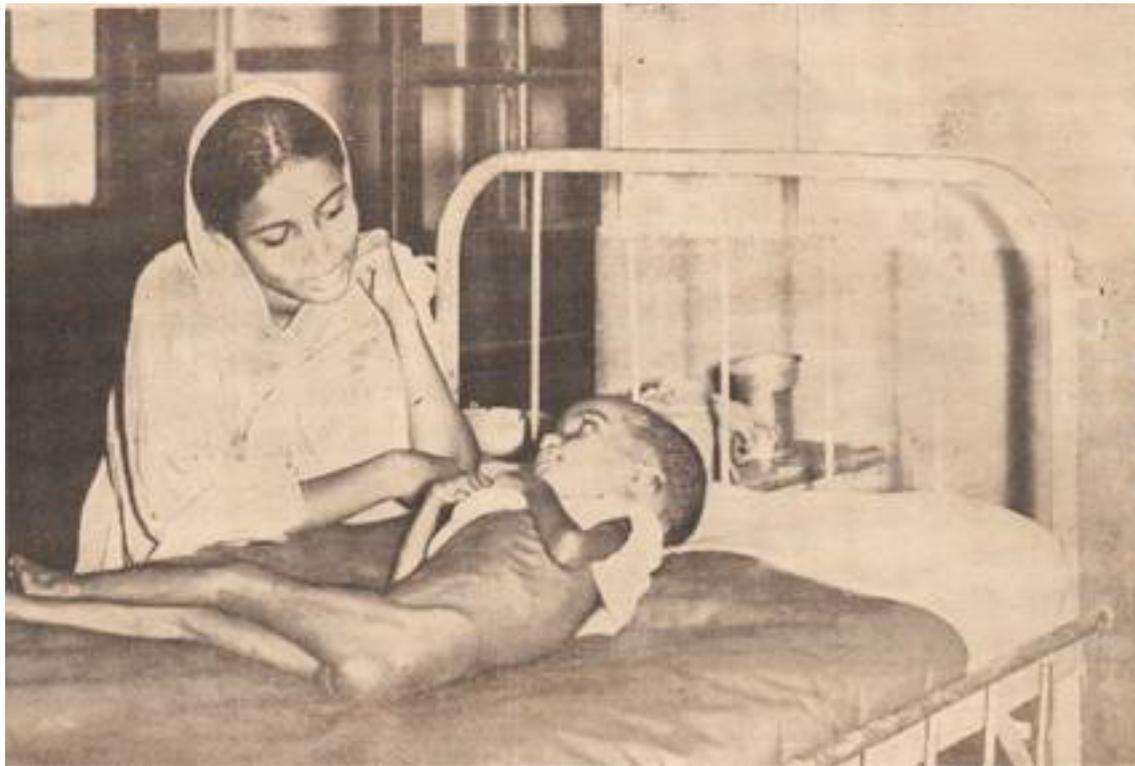
La possibilité pour un couple de décider du moment où naîtra l'enfant, d'échelonner les naissances, en égard à la situation financière du ménage, aux nécessités de la poursuite des études du père ou de la mère, aux dimensions du logement, etc., conditionne la santé et l'équilibre de tous. Quand on lit les innombrables observations recueillies par la doctoresse Weill-Hallé, si dramatiques dans leur banalité, leur quotidienneté, on est bien obligé de constater que l'épuisement de la mère par les grossesses successives, le surmenage des deux parents pour subvenir aux besoins et à la marche de la maison, l'entassement de la famille dans un local exigu créent des conditions de vie insupportables pour tous. Les naissances trop rapprochées sont préjudiciables à la santé des enfants, la fatigue physique des parents et l'usure nerveuse de tous sont une source de conflits permanents et bien souvent de ruptures définitives. De leur côté, les psychiatres et les psychanalystes connaissent bien ces cas de frigidity féminine dus à l'angoisse d'une nouvelle grossesse ainsi que les cas de névrose infantile, de retard scolaire chez les enfants non désirés que la mère tantôt frustre d'un amour dont ils ont besoin, tantôt, au contraire, opprime d'un amour excessif, tatillon et

désordonné parce qu'elle se sent coupable d'avoir accueilli ces enfants comme des intrus.

La crise que traverse de nos jours la famille est certainement rendue plus aiguë par la crise du logement, la crise de l'enseignement, l'absence d'une organisation des loisirs de l'enfant, mais elle est due d'abord à une prolifération qui trouve les parents désarmés puisqu'ils n'ont pas les moyens d'y introduire l'ordre et l'harmonie. Ce n'est pas à proprement parler le nombre des enfants qui accable les parents, c'est le fait qu'ils naissent trop tôt et trop rapprochés. Quand un couple fonde une famille, il croit faire « œuvre humaine ». Mais une œuvre où ne peuvent intervenir ni la prévision, ni le libre choix des créateurs et qui finit par se retourner contre les intentions de ses créateurs, n'est qu'une caricature d'œuvre.

Les récits de la doctoresse Weill-Hallé, l'extension du mouvement pour le planning familial dans notre pays, la constitution des premiers centres de planning familial prouvent que les femmes ont commencé à prendre conscience non seulement du bien-fondé de leur revendication mais aussi de l'importance de leur lutte, qu'elles se sont décidées à prendre en charge tout un secteur de la vie et de la civilisation dont nul n'avait jusqu'ici revendiqué la responsabilité.

Depuis que l'humanité existe, elle n'a cessé de violer dans tous les domaines la prétendue sacrosainte règle de vie qui consiste à « laisser faire la nature ». Dans tous les domaines, hormis celui de la procréation, Et tant que les femmes sont apparues comme les seules victimes, il faut avouer que les hommes ont pris assez aisément leur parti de ces choses. Mais dans un monde où le nombre des habitants, la longévité, la concentration urbaine ne cessent de s'accroître, il devient évident que hommes, femmes et enfants, tous, sont aujourd'hui victimes de ce secteur d'arriération. Le moment est donc venu de franchir l'étape.



(Unicef)

« La misère et la faim... dans notre âge de merveilles technologiques »

ASPECTS DEMOGRAPHIQUES ET PHILOSOPHIQUES DU PLANNING FAMILIAL

Dr ARON-BRUNETIÈRE

PARCE qu'elle intéresse l'homme en tant qu'individu, avec ses instincts, sa morale, ses idéologies religieuses ou politiques, sa pathologie, son affectivité, aussi bien que l'homme collectif, avec ses problèmes sociaux, politiques, économiques, la contraception représente un champ clos où s'affrontent autant d'opinions diverses qu'il est d'angles possibles d'analyse des questions qu'elle soulève.

Point n'est place ici de nous livrer à leur étude exhaustive. Aussi me contenterai-je de discuter les raisons des deux principales oppositions qu'elle rencontre dans notre pays : celle de

l'Église catholique et celle des démographes.

Vue d'un point de vue purement physiologique, la sexualité est une fonction au même titre que la digestion. Et si cette dernière est indispensable à la conservation de l'individu, celle-là est indispensable à la survie de l'espèce.

Pour l'Église catholique, la fonction sexuelle s'inscrit dans un ordre voulu par Dieu : « Les organes sexuels, objectivement considérés, sont à la fois des organes d'union et de génération. Tout est conçu pour rendre possible la fécondation. Toutefois, la nature elle-même met des limites à

la fécondité, limites liées à certaines périodes du cycle menstruel, limites provenant de l'âge (après la ménopause, etc.). L'union peut donc ne pas être féconde. Mais la nature de l'acte reste la même, et, objectivement parlant, c'est le même acte d'union qui est générateur. Cette loi, inscrite dans la chair de l'homme, l'Église veut qu'elle soit observée sans exception : quand il y a union, aucun obstacle volontaire ne doit être apporté aux possibilités de fécondation. Cette loi ressortant de la nature humaine, telle que Dieu l'a créée, il ne peut y avoir d'exception en ce domaine. » (R.P. Tesson, S. J., exposé fait à Paris aux membres de l'Action Catholique Ouvrière.)

C'est ce qui fondait Pie XI, en 1930, dans l'Encyclique « De casti connubii », à décider que : « si l'épouse désire faire une injection « post coïtum », le mari s'y opposera de toute son autorité. Si le mari se sert de préservatifs, l'épouse a le devoir de s'opposer à l'acte conjugal comme s'il s'agissait d'un viol, et si elle n'y parvient pas, elle devra se défendre de toute délectation volontaire ».

Certes, Pie XII devait se montrer moins absolu que son prédécesseur lorsqu'il déclarait en 1951 dans son allocution aux sages-femmes au « Fronte della Famiglia », que le foyer domestique ne devait pas être confondu avec un simple laboratoire de biologie, et reconnaissait le légitime plaisir des époux.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible d'être d'accord avec cette définition de la nature de l'acte sexuel humain. Pour Pierre Maury, président du Conseil national de l'Église Réformée de France, la beauté de la vie humaine implique qu'on la prenne au sérieux. Cette attitude peut s'exprimer dans une limitation de la fécondité. En effet, « la différence entre le mariage humain, tel que les croyants doivent le reconnaître et le vivre, et l'accouplement des animaux, tient précisément à ce qu'engendrer est, pour un homme, un acte responsable ».

Or, la définition de la fonction sexuelle, pour la Hiérarchie, se réfère uniquement à la conformation et au fonctionnement des organes génitaux. Il est difficilement possible d'imaginer une interprétation plus matérialiste des faits, bien surprenante de la part de l'Église qui, dans tous les autres domaines, ne cesse d'affirmer la primauté du spirituel et condamne le matérialisme dialectique pour ce qu'il se fonde sur le seul aspect matériel des choses.

En fait, l'acte sexuel est, de toutes les fonctions de l'homme, celle qui se trouve le plus étroitement liée à son intellectualité. De ce point de vue, l'homme se situe dans la nature comme le couronnement du règne animal. Quand on étudie le comportement sexuel à travers les espèces depuis les plus élémentaires jusqu'aux plus

complexes, on observe une évolution qui conduit, du comportement purement instinctif avec ses règles immuables, à l'intelligence conceptuelle et logique qui confère à l'homme son empire sur la nature et le sépare profondément des animaux, même les plus évolués.

Dans sa définition de la « loi naturelle », l'Église ne tient aucun compte de la nature psychique de l'être humain et de ses conséquences.

Plus : elle invoque une notion étonnamment instable : celle de loi naturelle. Aucune conception du monde et de ce que l'on appelle ses lois n'existe en dehors de l'homme et de la perception qu'il en a à un moment donné. C'est à travers un moment de sa connaissance qu'elles sont fixées. Or, l'expérience du progrès scientifique modifiant à chaque instant cette connaissance, l'oblige continuellement à réviser les conséquences qu'il en tire.

Il a découvert, entre autres, qu'en dehors du mouvement des saisons et des phénomènes météorologiques, il est déterminé par des lois économiques qui l'obligent plus durement qu'aucune autre ; jusqu'à une date récente, les sciences sociales avaient sous-estimé le rôle des facteurs démographiques, c'est-à-dire des variations qualitatives et quantitatives de l'élément **humain**, dans la vie des communautés.

Aujourd'hui, les relations entre les phénomènes de population et l'évolution des sociétés donnent lieu à des recherches sans cesse approfondies ; les rythmes de natalité, de mortalité, les niveaux de fécondité, les taux de croissance démographique font l'objet d'études de plus en plus poussées.

On constate que les progrès de la médecine, entraînant une diminution de la mortalité et des épidémies ainsi qu'un accroissement de la longévité, aboutissent à une multiplication des masses humaines particulièrement dramatique dans les collectivités sous-développées qui ne limitent pas les naissances, et où leur taux s'établit autour de 40-46 % (celui des nations dites civilisées, ou évoluées, ou encore industrialisées, se situant autour de 15-20 %) : la misère et la faim s'y accroissent en proportion et, dans notre âge de merveilles technologiques, les deux tiers de l'humanité vivent dans un état de dénuement matériel et de sous-alimentation qui devrait révolter la conscience de l'autre tiers qui, il faut bien le dire, à de rares exceptions près, ne s'en soucie guère. Grâce à des aides judiciaires, ces collectivités peuvent, évidemment, espérer réaliser une croissance économique sur le plan d'une évolution de leur produit national ; mais il leur est difficile, sinon impossible, d'atteindre à un progrès économique portant sur l'augmentation

du produit disponible par tête d'habitant, l'effort économique se trouvant constamment épongé par le surplus, démographique. Or, on s'accorde à penser que l'amélioration du niveau de vie est un élément qui conduit à discipliner l'instinct procréateur. Comme le remarque pertinemment A. Sauvy, la pratique contraceptive représente une volonté positive de refus de procréer : il faut avoir quelque chose à perdre dans la venue au monde d'un enfant pour que celle-ci s'exerce avec une force adéquate. Et cela suppose un minimum culturel et économique, autrement dit un degré suffisant de maturité sociale. Quand un homme vit comme une bête, il se comporte comme une bête et se reproduit sans discernement.

Sans préjuger des moyens de les réaliser qui présentent des difficultés sérieuses d'ordre psychologique, culturel et technique, l'impérieuse nécessité des pratiques contraceptives ne fait pas de doute pour le sociologue dans de tels cas. Mais il peut n'en pas aller de même pour le politique : selon Les fluctuations de la doctrine, l'U.R.S.S. a, tour à tour, autorisé et interdit la contraception. C'est autrefois Rosa Luxembourg, plaidant contre la « grève des ventres » pour ce que la force révolutionnaire dépendant de la misère de la classe ouvrière, il importait qu'aucune limitation des naissances ne vint risquer de relever le niveau de vie du prolétariat. La puissance collective étant fonction du nombre, c'est Hitler, vite imité par les fascistes italiens et les impérialistes japonais, sanctionnant avec une rigueur impitoyable l'avortement et les pratiques contraceptives afin de déterminer une ascension du taux de la natalité qui deviendra, « a posteriori », le prétexte du dogme de l'espace vital.

Ainsi, me semble-t-il qu'aborder le problème de la planification familiale sous l'angle démographique ou sous l'angle idéologique est une lourde erreur.

L'un et l'autre conduisent à sacrifier le respect de la vie individuelle et de la vie du couple, dans un cas à l'intérêt de la collectivité, sous le prétexte d'expansion ou de protection (l'exclusion eugénique des tarés par exemple), dans l'autre à un dogme contestable dans ses fondements comme dans ses conséquences et indifférent aux légitimes aspirations de bien-être matériel et

psychologique.

Comme l'écrivait le journal « Réforme » dès 1951 : « Les règles morales que l'on formule à partir d'un dogme sont aujourd'hui inutiles ou dépassées. On ne parle pas de mariage et d'enfants sans parler aussi de salaire minimum, de crise du logement, de Sécurité sociale, et ces choses échappent au jugement moral. »

Il serait absurde de persister à ne pas reconnaître que l'étalon souhaitable, c'est la famille voulue dans les limites d'une harmonie clairement perçue entre le volume et les possibilités d'entretien. Le sens de la responsabilité, la volonté du couple, donc ce qu'il peut y avoir en lui de plus noble, et la procréation devenue un acte conscient, délibéré, visant à la mise au monde d'un enfant désiré, me semblent d'une essence plus valable que les « distinguo » subtils de l'Eglise récusant tout « contrôle des naissances » mais admettant une « régulation » : en stricte morale, on ne voit pas quelle différence il y a entre chasteté périodique d'une part, préservatifs masculins ou féminins d'autre part, dès lors que chacun de ces moyens tend, au bout du compte, vers le même but.

Comme l'a écrit Montherlant : « Quand on est incapable de prendre le point de vue de l'intelligence, on prend celui de la morale. »

Or ici, le point de vue de l'intelligence ne peut que se révolter de l'intolérable intrusion dans l'intimité du couple que représente l'atteinte, par quelque autorité que ce soit, à son droit absolu d'espacer, voire de limiter le nombre des enfants qu'il désire, quel qu'en soit le motif.

Il ne peut que se révolter aussi de l'impossibilité où l'on maintient la famille française de juger et de choisir librement : il n'existe point de véritable liberté dans l'ignorance.

Cette liberté ne pourra donc exister que le jour où seront promues en même temps non seulement les mesures sociales propres à annuler les motifs économiques de la limitation des naissances et la liberté d'accès aux moyens modernes de cette limitation, mais aussi, et surtout, l'éducation civique et l'éducation sexuelle hors lesquelles aucune contraception rationnelle n'est ni réalisable ni pensable.

Socialisme et planification familiale

LE CENTRE DE GRENOBLE



(Jo Berger.)
A Grenoble, en dix mois : plus de 2.600 inscrits

EN avril 1961, lors de son premier Congrès national, le Parti Socialiste Unifié, à Clichy, invitait ses militants à participer activement à l'instauration d'une véritable planification familiale.

Il y avait là l'approbation unanime d'un parti

pour une initiative naturelle où s'exprimaient à la fois son désir de liberté individuelle et son souci de répondre à une attente profondément laïque de ses militants. Il n'est pas sûr cependant que tous les problèmes soulevés par le planning familial aient été bien vus lors de ce vote et il n'est pas mauvais de tâcher, ici, d'en cerner les contours pour bien préciser nos positions.

A priori, on doit en effet remarquer plusieurs choses.

La première est que le planning familial n'est sans doute pas la meilleure manière pour un parti qui construit encore son programme d'aborder le problème de la famille et de son rôle dans l'État socialiste. Et il est vrai que planifier les naissances revient finalement, et quoi qu'on en dise, à organiser le bonheur familial plutôt qu'à adapter natalité et avenir démographique d'un pays. C'est en tout cas à ce niveau que se situe ce qu'il convient d'appeler le planning familial.

La deuxième raison est inscrite dans les buts immédiats du planning familial lui-même. Il ne faut pas demander plus que ce qu'il ne peut être à un mouvement qui se veut d'abord destiné à sauvegarder la santé et le bonheur du couple et de l'enfant par la promesse d'une procréation volontaire, par la possibilité de la domination de la nature qui, lorsqu'elle est subie par l'ignorance et par l'impulsion du samedi soir, reste une nature dominatrice et aveugle, génératrice de drame plus que de bonheur.

Cet aspect est bien sûr à la base même du socialisme qui veut précisément prendre en main la nature pour la mettre à la disposition de tous les hommes et de toutes les femmes. Mais il n'est pas sûr que ce soit par cette nature-là, par la procréation, qu'il faille d'abord envisager cette prise de possession de la terre.

La libération des travailleurs des contraintes sociales et économiques du milieu capitaliste reste sans aucun doute notre première tâche. Le Parti Socialiste Unifié, s'il a été d'emblée favorable à l'idée de planning familial, n'est pas le créateur du mouvement, mais à l'usage, nous sommes amenés à reconnaître l'intérêt de ce mouvement parce qu'il nous oblige à concrétiser à propos d'une entreprise limitée, certes, nos options qui sont précisément des options, laïques et révolutionnaires.

Le Centre de Grenoble fonctionne maintenant depuis près de 10 mois, ses résultats sont palpables, son succès indéniable, si l'on apprécie ses 2.600 membres inscrits depuis sa fondation. Son retentissement dans l'opinion publique est évident et il ne faut pas chercher ailleurs les causes profondes de sa condamnation par le Conseil de, l'Ordre des Médecins qui n'a évidemment pas les mêmes soucis du côté de Centres de Conseils Familiaux à caractère nettement confessionnel et beaucoup moins populaire.

Le succès même de ce Centre demande à notre Parti certaines réflexions touchant, en particulier, à son utilisation possible pour la cause que nous menons ; sera-t-il et est-il déjà un instrument de libération de l'homme et de la femme ? Il nous paraît fondamental de bien préciser tout d'abord à quoi répondait l'ouverture d'un tel Centre avant d'exposer les différentes incidences que peut avoir son existence sur notre travail de militant socialiste.

La création de ce Centre dans l'esprit de ses promoteurs répond d'abord à une situation d'urgence : la lutte contre l'avortement dans notre pays

Rappeler des chiffres est toujours ici nécessaire. Ce sont eux qui expliquent le mieux cette urgence : 800.000 avortements par an, presque autant que de naissances.

Quand on sait le retentissement effroyable qu'a l'avortement sur la santé psychologique et physique d'une femme, d'un couple, d'une famille, on comprend immédiatement cet aspect de sauvetage qu'a, dès l'origine, pris le planning familial en France. Ne pas nous lasser de dire cela nous préservera déjà d'un certain nombre d'appréciations inexactes sur la vie de ces Centres. Le souci des promoteurs d'assurer une mise à l'abri de la femme soumise à sa fécondité naturelle, de procurer les moyens d'une telle libération, voilà ce qui donne déjà le sens et le ton de l'activité principale des Centres de planning familial.

Il ne faut pas non plus se lasser de rappeler que de tout temps, ce sont les classes défavorisées qui paient le plus lourd tribut au service diabolique

de la « faiseuse d'anges » alors que depuis longtemps, cliniques de riches et services suisses proposent aux femmes aisées des moyens plus discrets — et surtout moins catastrophiques — de réparer l'erreur de la nature.

Il est bien certain que la réalisation d'une telle entreprise pourrait constituer à elle seule une raison d'être suffisante du planning familial. La réussite du Centre de Grenoble se jugera à ce niveau et donc à ses possibilités d'offrir ses services aux familles les plus menacées. La pénétration du planning familial dans les milieux populaires doit donc être notre souci majeur. Il n'est pas certain, d'ailleurs, que les structures actuelles du Centre de Grenoble permettent une telle réussite. L'orientation de la planification familiale sous la forme de dispensaires publics est sans doute la formule à mettre sur pied.

L'ouverture du Centre de Grenoble implique cependant d'autres exigences auxquelles le Parti Socialiste Unifié sera nécessairement particulièrement confronté. Bien que conforme au texte de la loi de 1920, l'existence en France du planning familial met en cause le principe même de cette loi.

La révision de la loi de 1929, objectif naturel du Parti Socialiste Unifié

Votée par la fameuse « Chambre Bleu Horizon », l'une des plus réactionnaires et nationalistes de la III^e République, la loi de 1920 a véritablement manqué tous ses buts. Destinée à favoriser la repopulation après la grande guerre, elle a été suivie de la période la moins féconde de la population française. Votée pour lutter contre l'avortement, elle n'a pas empêché que leur nombre atteigne des chiffres catastrophiques. Qu'elle soit de juridiction criminelle ou correctionnelle, la répression a encore ici fait la preuve de son échec (à peine 200 procès instruits sur 880.000 avortements).

Déjà, vue sous cet angle, la loi de 1920 peut être considérée comme caduque. Une limitation des naissances de fait existe en France et ceci au détriment de la santé même du couple qui invente au gré de ses lectures et de son imagination les moyens de freiner la nature. Imposée par une idéologie qui fait du mariage et du couple un seul instrument de repopulation, cette loi est très exactement une loi antilaïque. L'attitude du Parti Socialiste Unifié est donc à ce niveau parfaitement nette. Interdire la contraception, c'est interdire à un couple de réaliser ses propres aspirations ; seule une idéologie partisane peut définir de telles aspirations comme uniquement vouées à la procréation.

Faut-il pour autant que nous proclamions le

droit à une maternité volontaire au nom de la seule liberté individuelle ?

Certes, nous sommes fermement partisans d'une telle liberté mais celle-ci ne saurait, là comme ailleurs, suffire à déterminer notre action politique et nous savons bien à quoi mène la liberté lorsqu'elle est au seul service d'intérêts particuliers, d'égoïsmes de classes, de clans ou de familles. Il n'est, bien entendu, pas question d'envisager qu'un jour l'État socialiste nous demande de procréer plus ou moins selon qu'il aura plus ou moins besoin d'hommes ou de femmes. Nous affirmons, par contre, que la dynamique d'un État socialiste peut et doit créer les conditions d'une maternité volontaire en faisant prendre conscience à chaque famille de sa responsabilité particulière, et véritablement historique, dans la construction de l'État socialiste.

Nous savons aussi parfaitement qu'un tel État saura, en même temps qu'il donne un sens à la famille, lui offrir les conditions de son développement et de son épanouissement. Il nous faut donc opposer à la notion primitive de procréation libre, celle de maternité consciente et responsable.

Nous n'en sommes malheureusement pas là ; l'État qui nous, gouverne n'a pas de politique de la famille et notre revendication essentielle sera bien l'abrogation d'une loi et sa transformation pour permettre à la liberté d'un couple de décider si, dans les conditions où il vit, il peut se payer le luxe de mettre au monde un enfant.

Dans les conditions où il vit, cela veut dire conditions économiques, santé physique et santé psychologique de la mère et du père.

Les buts du Parti Socialiste Unifié au travers du planning familial

Ce sont précisément ces conditions de la famille française qui définissent le type de notre présence au sein d'un mouvement de planification familiale. Il me semble possible d'en dégager dès maintenant les grandes lignes.

Parti laïque, respectueux et nourri de convictions personnelles diverses, le Parti Socialiste Unifié a le devoir de montrer l'exemple d'une véritable laïcité dans ce domaine. Ce n'est sans doute pas le lieu d'approfondir une discussion qui relève plus de la recherche médicale, mais il semble indispensable de ne pas tomber dans un piège largement ouvert qui est de faire considérer le planning familial comme une entreprise avant tout désireuse de lutter contre une idéologie romaine, pour ne pas la nommer. Et ceci sous prétexte que nous admettons certaines techniques contraceptives interdites dans l'Église romaine.

Ramener les positions du planning familial à une telle querelle me paraît suffisamment

pernicieux pour nécessiter une position de principe dont l'application est rapidement possible. La pluralité des techniques si celles-ci sont seules accessibles à une explication claire me paraît nécessaire. Si nous sommes susceptibles de montrer à des familles désireuses de vivre en conformité avec leurs convictions personnelles que telle technique naturelle est utilisable avec des risques que nous pouvons calculer et qui sont acceptés par de telles familles, pourquoi refuser une telle attitude qui ferait taire, une fois pour toutes, la malveillance de personnes qui veulent à tout prix nous enfermer dans une seule technique parce qu'ils la réprouvent et qu'ils la considèrent comme notre véritable base idéologique ?

Tactique ? Certes, et pourquoi le cacher puisque nous voulons servir tous les milieux quels qu'ils soient ; mais aussi position de principe d'une laïcité qui n'a, certes, pas besoin de donner des gages de fidélité, mais qui exige des membres du Parti Socialiste Unifié une attitude rigoureusement conforme à notre conception de la liberté.

Parti socialiste et révolutionnaire, nous devons savoir militer au travers du planning familial en faveur de tout ce qui cristalliserait une prise de conscience et une prise de pouvoir des classes laborieuses. Dans cette perspective, nous devons faire des Centres de planning familial autre chose qu'une simple officine de contraception et c'est, d'ailleurs, bien là le but du planning familial.

L'éducation du couple, sa libération des interdits, des tabous sexuels n'est pas le moindre des aspects de cette action. Parce que cette libération est la seule manière de donner aux hommes et aux femmes le moyen de profiter d'une nature qui, s'ils ne la soumettent pas, les écrasera sous le nombre et sous la misère physique et psychique. Il n'est pas douteux, si l'on tient compte du poids de l'Histoire sur notre civilisation, que de tels interdits jouent tout autant et sans doute beaucoup plus dans les couches populaires que dans les milieux dits intellectuels.

Mais bien plus encore le véritable besoin d'une politique de la famille doit être ressenti par ceux-là mêmes qui pourraient utiliser le planning familial. Dans la mesure où nous pourrions faire comprendre aux hommes et aux femmes qui utilisent les Centres de planning familial qu'une véritable procréation volontaire suppose aussi la possibilité de vouloir un enfant, dans cette mesure-là, nous aurons fait sentir tout le poids d'une politique de logement grossièrement insuffisante, d'un équipement scolaire et maternel embryonnaire, de conditions anormales du travail féminin. Autant de facteurs qui font de l'enfant un luxe, luxe insupportable s'il n'est pas à la portée d'un foyer. Chacun le sait : l'achat de luxe dans un ménage de pauvres, que ce soit une grosse voiture ou un petit enfant, se termine fatalement par la ruine du foyer.

Certes, nous le disions en débutant cet article, il ne faut pas demander plus qu'il ne peut être à un planning familial qui veut parer au plus pressé. Ne rien faire qui entrave l'action éducative aussi large que possible de tels Centres et tout faire pour que nous soyons dans notre action les hommes qui lieront les problèmes de la famille et de la procréation aux luttes à venir pour une véritable démocratie socialiste, il semble bien que ce soit là notre meilleure et notre seule attitude possible pour faire du planning familial

un élément de notre politique.

Un centre de Planning familial existe aussi à Paris, 23, rue de Rochechouart (TRUdaine 47-27), ouvert tous les jours de 9 h 30 à midi et de 15 h à 19 h.



(Agip) (A.D.P.)

**Une politique de la famille :
ils ont reçu le prix Cognacq-Jay !**



Une « belle famille pour Franco »... et une mère épuisée